

Capital-investissement : Bpifrance lance un fonds à destination des particuliers



© 2022 Les Echos Publishing

Bpifrance, la banque publique d'investissement, vient d'annoncer le lancement d'un fonds de capital-investissement ouvert aux particuliers. L'objectif ? Attirer les capitaux des particuliers pour aider au financement de 1 500 PME et start-up, principalement françaises et non cotées. Étant précisé que ces entreprises évoluent dans des secteurs d'activité multiples : services, santé, industrie, technologies, biens de consommation, finance, hôtellerie, loisirs, énergies, construction...

Précision : ce FCPR peut être logé dans un compte-titres, un PEA ou une assurance-vie.

Baptisé « Entreprise 2 », ce fonds d'investissement vise la collecte de 100 M€. Et pour remplir cet objectif et permettre au plus grand nombre d'accéder à ce fonds, le ticket d'entrée a été fixé à 3 000 € (son prédécesseur, le fonds « Entreprise 1 », était ouvert à partir de 5 000 €).

À noter que l'horizon de maturité du fonds est fixé à 6 ans (prorogable d'un an), ce qui est nettement plus court que celui des fonds similaires de capital-investissement, qui s'étendent généralement sur des périodes de 10 ans ou plus, ce qui lui confère une liquidité plus rapide dans le temps.

Point important, selon Bpifrance, le profil de performance et de liquidité du fonds le rend compatible avec un objectif de rendement cible annuel net compris entre 5 et 7 % et une distribution potentielle dès la première année, étant entendu que cet objectif de rendement n'est pas garanti et qu'il existe un risque de perte en capital.

[Bpifrance – Fonds Entreprise 2](#)

© 2022 Les Echos Publishing